



PROGRAMME DE FORMATION

Quel accompagnement pour les personnes en situation de handicap mental ou psychique vieillissantes

Votre contact

Tél: 05.49.28.32.00 Mail: inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s) 35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif ayant directement en charge des personnes en situation de handicap mental ou psychique.

Participants

Mini: 6 p. Maxi: 15 p.

Objectifs de la formation

Définir les notions de vieillissement normal, pathologique et leurs conséquences chez les personnes en situation de handicap mental et/ou relevant de la maladie mentale.

Pratiquer une écoute et une communication adaptées.

Intégrer les recommandations de la HAS à ses pratiques professionnelles afin de mieux répondre aux besoins des personnes concernées.

Programme

- Situer la problématique du vieillissement des personnes en situation de handicap mental et/ou relevant de la maladie mentale.
- Quelles spécificités du vieillissement pour les personnes en situation de handicap mental ou psychique ?
- Le vieillissement dans ses différents aspects : physiologiques, psychologiques, psychopathologiques et environnementaux.
- Evaluer les effets du vieillissement : AGGIR, GEVA, MAP.
- La prise en charge institutionnelle :
- Adapter la relation d'accompagnement.
- L'utilisation d'outils de communication alternatifs ou augmentatifs.
- Le projet de vie :
- Aménager un projet d'accompagnement individualisé en intégrant les recommandations de la HAS.
- Les activités à proposer.
- Les personnes handicapées vieillissent, leurs parents aussi. Quel travail peut-on mener avec les familles ?



SIÈGE SOCIAL

3 rue de l'Angélique 79000 Bessines

05 49 28 32 00 www.cerf.fr

BUREAU DE LYON

27 rue Emile Duport 69009 Lyon







Méthodes et supports
Apports théoriques. Études de cas. Mises en situation. Échanges.
Prérequis
Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.



SIÈGE SOCIAL

3 rue de l'Angélique 79000 Bessines

05 49 28 32 00 www.cerf.fr

BUREAU DE LYON

27 rue Emile Duport 69009 Lyon

